L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 72 rue de Chartres.
NOUVELLE-ORLEANS.
MERCREDI, 21 JUIN 1893

L'ABEILLE

—DE LA—

Nouvelle-Orléans

JOURNAL QUOTIDIEN,

EDITION HEBDOMADAIRE

PARAISSANT

—LE—

SAMEDI MATIN,

—AVEC UNE—

Supplément Illustré

Contenant toutes les matières publiées pendant la semaine dans l'édition quotidienne.

On s'abonne à la semaine avec les porteurs et les marchands de journaux.

L'ÉDITION HEBDOMADAIRE

Réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

BUREAUX ET ATELIERS

No 73 Rue de Chartres,

ENTRE CONTI ET BIENVILLE.

L'ABEILLE,

Fondée le 1er septembre 1827, est le plus ancien journal quotidien de la Louisiane et du Sud-Ouest.

Elle est lue par toute la population franco-louisianaise et est conséquemment, au point de vue des annonces, un excellent organe de publicité.

Elle est reçue non-seulement dans toutes les paroisses créoles de la Louisiane, mais dans les Etats voisins, au Mexique, aux Antilles, en Europe, partout enfin où on lit le français et où on s'intéresse aux affaires de notre pays.

Bureaux et Ateliers,

72.....CHARTRES.....72

PETITES ANNONCES

CHEQUES de payer loyer.—Pour renseignements s'adresser à la Union Homestead Association. 3 1/2 rue Carondelet. Bureau ouvert tous les samedis soirs jusqu'à 9 heures.
20 juin—1 m

LES personnes voulant se défaire de monnaies, bijoux antiques, pain sucre, vases, potiches, cristaux, objets en bronze et objets d'art, trouveront un acquéreur qui paiera le prix le plus élevé en s'adressant au No 122 rue de Chartres. Lewis & Bernard. 2 avril—3m

A VENDRE.

A VENDRE.—Une belle laiterie avec un fait store. S'adresser Chemin de Gentilly et Havane. Bon marché pour du comptant.
18 juin—7t

DEMANDES.

DEMANDE.—Une bonne compétente. Bons gages. S'adresser, 232 St. Andrew street.
21 juin—1f

DEMANDE.—Une bonne d'enfants parlant le français. De bons gages seront payés. Recommandations exigées. S'adresser 181 Canal, de 9 à 10 et de 3 à 4.
17 juin—3f

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de John F. Spearing, Sr.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 39,422.—Division D.—Attendu que Mme Margaretta J. Sanders, veuve de John F. Spearing, Sr., a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu John F. Spearing, Sr., décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
21 juin—21 25 30

Succession de Jeanne Caroline Cave, veuve de J. B. Cavailhes.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 17,091.—Division E.—Attendu que Amédée Forstall, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire dativ dans la succession de feue Jeanne Caroline Cave, veuve de J. B. Cavailhes, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
21 juin—21 25 30

Succession de Mme Emma Mary Glady, femme décédée de M. Glaser.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 17,091.—Division E.—Attendu que Jacob H. Abraham a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire dativ dans la succession de feue Mme Emma Mary Glady, veuve de Jean Baptiste Cavailhes décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
21 juin—21 25 30

Succession de Wm B. Mills.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 33,497—Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte provisoire et tableau présentés par Mme Fanny M. Blakley Mills, exécutrice de cette succession, ne seraient pas approuvés et homologués et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
28juin—20 24 29

Succession de Letitia McMahon.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 37,903—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par J. H. Vinet, exécuteur testamentaire dativ de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
16 juin—16 21 25

Succession de Barbara Steele.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 31,355—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles les deux comptes provisoires présentés par Gustave Beck, exécuteur testamentaire de cette succession, ne seraient pas approuvés et homologués et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
16 juin—16 21 25

Succession de Veuve Jérome Calve.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 38,900—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par J. R. Dumonte, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
17 juin—17 22 25

Succession de Nicholas J. Hoey.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 25,513—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par John H. O'Connor, liquidateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
11 juin—11 15 20

Succ. A. F. Stoll vs. créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 37,072—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par Peter Thomuschen syndic des créanciers de cette affaire ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
14 juin—14 18 23

Succession d'Emily Glover.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 34,025.—Division B.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par Peter Thomuschen, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
12 juin—13 18 22

AVIS AUX CREANCIERS.

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE du District pour la paroisse d'Orléans—No 20,406—Division C—Samuel Meyers vs. ses créanciers—Ordre de Cour—Que la cession des biens faite par manuel Meyers est et est acceptée par la Cour pour le bénéfice de ses créanciers; qu'une tournée des dits créancier soit et le même est par ces présentes ordonnée et tenue par Wm Ardill, Esq., notaire public en cette ville, en son bureau, 128 rue de la Commune, commençant MARDI, 25 juillet, 1893, à 11 heures A. M. dans le but de délibérer sur les dits bilans, et de pourvoir au nom de la masse des créanciers de cette succession, de nommer un syndic et tous autres agents nécessaires, et de faire et exécuter tous actes et choses que les dites tournées et assemblées jugeront nécessaires et utiles pour le bien et l'intérêt de la masse des dits créanciers